

FICHE DE POSTE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	
INTITULE DU POSTE	AUDITEUR INTERNE
INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE	PRESIDENT DU DIRECTOIRE
1. Finalité(s)	
Est chargé du contrôle de la bonne application du système de management de la SONARGES (procédures, processus, normes comptables, contrôles internes...), identifie les écarts et propose des actions afin d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise et palier aux éventuels dysfonctionnements.	
2. Missions	
<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la définition du plan et de la stratégie d'audit interne ; - Elaborer le programme d'audit interne et veiller à sa réalisation ; - Evaluer le dispositif de contrôle interne de l'entreprise ; - Etablir la cartographie des risques financiers, comptables et organisationnels du périmètre audité et assurer sa mise à jour périodique ; - Formuler des recommandations, préconiser des actions correctives et veiller à la bonne application des solutions énoncées ; - Rendre compte sur l'activité de l'audit interne au Directoire ; 	
3. Activités principales	
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des missions d'audit interne - Identifier et évaluer les zones à risque de l'entreprise et apporter sa contribution à la mise en plan d'audit interne annuel ou pluriannuel - Contribuer à l'élaboration des référentiels d'audit interne - Diriger les entretiens avec les audités - Veiller à la mise en place des recommandations dans le cadre du plan d'audit annuel - Maintenir les normes organisationnelles et professionnelles d'éthiques. 	
4. Relations internes et externes	
Relations internes :	<ul style="list-style-type: none"> - Directoire - Directions Centrales, - Directions des stades.
Relations externes :	<ul style="list-style-type: none"> - Commissaire aux comptes - Comité d'Audit et des Risques - Contrôleur d'Etat - Auditeurs externes, Autres.

5. Profil requis

Candidature externe :

Formation de Référence : Bac + 5 en Audit, finance ou contrôle de gestion.

Les diplômes délivrés par les écoles privées ou établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ;

Expérience : Avoir une expérience de 5 ans minimum dont 3 ans en audit interne.

6. Compétences

- Maitrise des normes d'audit
- Maitrise des techniques de communications écrites et orales de l'auditeur
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Rigueur et organisation
- Sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle et aptitude au travail en équipe
- Intègre et disponible

